

# ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES à JEANNE D'ARC

## L'E.P.S.

(éducation physique et sportive)

- se pratique en cours
- est obligatoire
- enseignée par un professeur d'EPS
- pratiquée par classe

**Toute la semaine**



## L'A.S.

(Association sportive du collège Jeanne d'Arc)

- On y pratique différentes activités :

**En semaine entre 12h et 13h30.**

**Le mardi de 15h35 à 17h30 pour le Rugby et le Golf**

- on s'y entraîne pour progresser quelque soit son niveau
- on y fait des matchs pour s'amuser
- on apprend à arbitrer et organiser des rencontres
- on paye une licence (18 EUROS en collège et 16 euros au lycée)
- on remplit une fiche d'inscription

## L'U.N.S.S.

(union nationale du sport scolaire)

L'A.S. permet de s'entraîner pour l'U.N.S.S.

- Organise les rencontres entre établissements

**Le MERCREDI après-midi**

- on participe à des rencontres de district, départementales, académiques et quelques fois les championnats de France
- il y a des classements individuels et par équipes
- on peut passer des diplômes de jeunes officiels pour arbitrer ou aider à l'organisation

**Déplacements en bus, vers différents lieux (départ et retour au collège) le mercredi après midi**

En prenant la licence de l'A.S., les élèves sont assurés pour les entraînements et les compétitions. Et les transports allers-retours du collège vers les autres installations sportives sont pris en charge par l'A.S.

**SUPER : Avec 1 inscription à l'AS, je peux pratiquer toutes les activités proposées dans l'établissement !!!**



Pensez à utiliser vos « chèquiers collégiens » : 13 euros  
Au lycée, il existe désormais la « carte jeune » pour diminuer le coût de la licence.